

Nouvelles façons de
GAGNER
LUTTER CONTRE LA PRIVATISATION ET LA SOUS-TRAITANCE

ATELIER 2
ÉTUDES DE CAS EN STRATÉGIE

Conférence nationale du SCFP sur la privatisation
Toronto – le 27 au 30 mars 2003

SCFP·CUPE
Au coeur de l'action • On the front line

La sous-traitance des services de buanderie est évitée au Centre Lucille-Teasdale de Montréal

Le Centre Lucille-Teasdale est un hôpital fusionné de Montréal. L'un des établissements fusionnés portait auparavant le nom d'Hôpital Charbonneau et, pendant des années, l'administration avait menacé ses employées et employés de sous-traiter les services de buanderie.

À la fin des années 90, ces menaces se sont matérialisées. Le Centre Lucille-Teasdale, armé d'une étude de la régie régionale de la santé, projetait de fermer les services de buanderie en septembre 1998. La régie soutenait que l'établissement était trop petit pour que ses services de buanderie soient efficaces.

Confrontée à cette fermeture, la section locale 2884 a d'abord informé ses membres de ce qui se passait et les a mobilisés pour montrer à l'administration de l'hôpital que tout effort pour fermer les services de buanderie serait accueilli par une lutte vigoureuse.

L'étape suivante consistait à faire du lobbying auprès du conseil d'administration de l'hôpital, ce qui a plutôt bien réussi. Après avoir découvert des erreurs dans l'étude de la régie, la section locale et le conseil ont fait pression auprès de l'organisme pour qu'il garde la buanderie ouverte, mais sans succès.

La section locale a ensuite rencontré le conseil d'administration de l'hôpital nouvellement fusionné, appuyée par le comité des pensionnaires et armée de faits confirmant la qualité supérieure des services internes comparativement aux services offerts par l'entrepreneur, Buanderie centrale de Montréal Inc. (BCM).

Le conseil de l'hôpital a accepté à l'unanimité d'appuyer la prestation interne des services de buanderie, mais la régie refusait toujours de renoncer à la fermeture.

La section locale a intensifié sa campagne auprès de l'employeur pour le convaincre de la supériorité des services de buanderie internes et a demandé l'appui du mouvement syndical. Dans le cadre de cette mobilisation syndicale, la section locale a reçu l'aide du SCFP national pour lancer une campagne intitulée « Mon foyer est ici, mon travail est ici et notre buanderie reste ici ».

Grâce à la campagne, la section locale a réussi à obtenir l'assurance que la buanderie resterait ouverte jusqu'à ce que la construction des nouveaux édifices soit terminée. La bataille n'est pas gagnée, mais les services de buanderie du Centre Lucille-Teasdale sont toujours fournis à l'interne, même si la régie avait prévu les sous-traiter en 1998.

Le travail des agents de sécurité des hôpitaux de C.-B. est récupéré à l'interne

Les agents de sécurité des hôpitaux de C.-B. n'étaient pas syndiqués dans les années 80. Ils étaient engagés pour surveiller la propriété mais, avec le temps et avec l'élimination des postes de préposés masculins aux soins, les agents ont commencé à faire le travail de ces derniers. Le Syndicat des employées et employés d'hôpital (SEH) soutenait que ces agents de sécurité étaient devenus une partie fonctionnelle et opérationnelle de la main-d'œuvre de l'unité de négociation, peu importe qui émettait leur chèque de paie et fournissait leur uniforme. En 1998, le SEH déposait des griefs en matière de travail d'unité de négociation dans plusieurs hôpitaux de C.-B. pour tenter de récupérer à l'interne le travail des agents de sécurité de ces établissements.

Le syndicat s'est documenté. Heureusement, le travail de sécurité exige beaucoup de paperasse et il existait littéralement des milliers de documents. Mais les faits les plus probants sont venus des agents eux-mêmes et d'autres employées et employés qui travaillaient avec eux. Pendant les entrevues avec les agents et d'autres membres du personnel hospitalier, il est devenu évident que les agents de sécurité faisaient partie de l'équipe des soins de santé et que leurs directives venaient du personnel hospitalier.

Le syndicat a commencé à essayer de recruter les agents de sécurité. Les sections locales ont présenté des exposés aux conseils d'administration des régies régionales de la santé et rencontré les membres sur les lieux de travail. Les membres qui travaillaient avec les agents de sécurité ont surmonté leur manque de sympathie à l'égard de ces travailleurs à contrat, dont ils croyaient qu'ils menaçaient le travail de l'unité de négociation, et ont commencé à les inviter aux assemblées des sections locales. À l'approche de la date de l'audience, les agents étaient de plus en plus perçus comme des membres du syndicat.

Les sections locales de la Régie régionale de la santé Simon Fraser se sont coordonnées et ont déposé simultanément leurs griefs dans quatre hôpitaux différents. Ce geste a favorisé la solidarité chez les dirigeantes et dirigeants des sections locales qui avaient élaboré une stratégie de présentation de mémoires conjoints devant les conseils d'administration des régies pour les convaincre de la nécessité de récupérer à l'interne le travail du personnel de sécurité. Les membres avaient préparé une stratégie de communication, avec couverture médiatique dans les journaux locaux, sur le genre de travail effectué par les agents et sur la faiblesse de leur rémunération.

À Nanaimo, le SEH a pu convaincre les agents eux-mêmes de venir témoigner en demandant aux sections locales de les inviter à leurs assemblées et de prendre leur défense avant même qu'ils deviennent « officiellement » membres du syndicat.

De plus, la section locale a rencontré d'autres syndicats sur les lieux de travail, incluant celui des infirmières et infirmiers et l'Association des sciences de la santé, et les a inclus dans le processus de grief afin de montrer à l'employeur et aux agents l'importance du travail de sécurité dans l'équipe des soins de santé. En fin de compte, les griefs ont réussi et le travail des agents de sécurité a été inclus dans l'unité de négociation.

Les membres s'organisent pour protéger les services de conciergerie dans les écoles publiques d'Edmonton

Au début des années 90, le conseil scolaire public d'Edmonton commençait à envisager sérieusement la possibilité de sous-traiter ses services de conciergerie. La section locale 474 du SCFP a été incapable d'empêcher cette sous-traitance, mais elle a réussi à convaincre le conseil scolaire de la limiter à cinq écoles et d'assurer un contrôle indépendant du projet pendant une période d'essai de dix-sept mois. Ces écoles ont ensuite été comparées à cinq écoles semblables qui utilisaient les services de conciergerie internes.

À la fin de l'étude, des évaluateurs indépendants concluaient que le roulement du personnel était radicalement plus élevé dans le groupe en sous-traitance (34 employés de l'entrepreneur, comparativement à 2 employés internes). Ils ont également conclu que les directrices et directeurs des établissements qui avaient recours à la sous-traitance devaient consacrer plus de temps à gérer des problèmes de conciergerie. Dans l'ensemble, les évaluateurs ont conclu que le rendement du groupe en sous-traitance était inférieur à celui des concierges internes.

La section locale 474 du SCFP a ensuite présenté un mémoire aux membres du conseil scolaire public d'Edmonton pour leur dévoiler les principales conclusions du projet pilote sur la conciergerie. Peu après, la section locale 474 du SCFP réussissait à négocier une solide clause de sous-traitance dans sa convention collective, qui sera en vigueur jusqu'au 31 août 2003. La clause stipule que personne ne peut perdre son emploi à cause de la sous-traitance et que tout établissement futur devra avoir recours aux services de conciergerie internes.

Depuis, la section locale 474 du SCFP est demeurée vigilante dans ce dossier. Elle a notamment participé activement aux élections scolaires de 1998 en travaillant sur le terrain et en appuyant des candidates et des candidats.



L'organisation communautaire permet d'empêcher la création d'un hôpital 3P à l'Île-du-Prince-Édouard

En avril 1998, le gouvernement conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard annonçait son intention de construire un nouvel hôpital pour remplacer l'hôpital Prince County, à Summerside. Le nouvel établissement devait devenir le premier hôpital de soins de courte durée de l'Î.-P.-É.

Au début de 1999, le gouvernement provincial laissait entendre qu'il aurait recours à un partenariat public-privé pour financer l'établissement, qui serait loué à un consortium privé. La gestion de l'établissement resterait publique. L'un des cinq consortiums qui avaient présenté des soumissions pour devenir partenaire du secteur privé dans le projet financerait et posséderait la structure physique.

Les membres du SCFP ont lutté contre ce projet de 3P en lançant une campagne « Public, c'est mieux pour notre hôpital ». La première étape de la campagne comprenait l'édification d'une large coalition de syndicats et d'organisations communautaires, formée du Syndicat des infirmières et infirmiers de l'Î.-P.-É., du Syndicat des employées et employés généraux et du secteur public de l'Î.-P.-É. (NUPGE), de l'Union internationale des ingénieurs en électricité, de la Coalition de la santé de l'Î.-P.-É., du NPD et du parti libéral. Le SCFP a aussi formé un comité de direction composé de travailleuses et travailleurs de la santé, des municipalités et des conseils scolaires de la région de Prince County.

La campagne a ensuite été lancée publiquement dans une salle remplie de membres du SCFP et de députées et députés de l'opposition. La section locale 1779 du SCFP (qui représente les travailleuses et travailleurs de la santé de East Prince) et leurs partenaires de coalition ont annoncé leur intention de rendre la vie très difficile au gouvernement si le projet de 3P se réalisait.

Le SCFP a entrepris un certain nombre de tactiques. Les membres ont commencé à perturber le processus de planification du 3P en se présentant en grand nombre à une assemblée annuelle de la Fondation de l'hôpital de Prince County. Le SCFP a exigé une rencontre avec le premier ministre Binns et une recherche a été menée sur les firmes participant aux consortiums. Le chef de l'opposition a aussi été saisi de la question et a commencé à poser des questions difficiles au premier ministre à la législature provinciale et dans les médias.

De plus, le SCFP a entrepris une campagne médiatique portant, entre autres, sur le refus du premier ministre Binns de rencontrer le syndicat pour discuter du projet de 3P et de ses lacunes. La campagne médiatique était appuyée par une campagne communautaire créative, qui comprenait notamment la présence d'un char allégorique « Public, c'est mieux » à tous les défilés locaux, ainsi que la distribution d'un message anti-3P avec des bonbons.

Les membres du SCFP et leurs partenaires de coalition ont également écrit de nombreuses lettres aux journaux, émis des communiqués de presse sur les 3P, créé une ligne sans frais pour permettre aux gens d'exprimer leur opposition au projet 3P et publié des annonces d'intérêt public sur la question.

En fin de compte, le gouvernement Binns a annoncé qu'il abandonnait le financement 3P de l'hôpital East Prince et qu'il aurait plutôt recours à un financement public.

La mobilisation pour garder l'eau de Toronto publique

À l'automne de 2001, le maire Mel Lastman proposait un nouveau conseil indépendant de gestion de l'eau pour gérer les systèmes des eaux potables et des eaux usées de la ville de Toronto. Moins de 24 heures plus tard, à une réunion du comité, le maire a été étonné de faire face à une foule méfiante et en colère, prête à discuter avec lui.

Le SCFP, le Conseil du travail et plusieurs groupes environnementaux avaient perçu quelques signes avant-coureurs plus tôt dans l'année indiquant que certains conseillers et conseillères et le bureau du maire s'apprêtaient à favoriser la privatisation des systèmes des eaux potables et des eaux usées. Ils avaient donc déjà amorcé la création d'une coalition Eaux aguets. Lorsque le maire a présenté sa proposition de création d'une nouvelle corporation ou commission de l'eau par le personnel de la ville, les environmentalistes, les groupes de citoyennes et citoyens et les groupes syndicaux se sont regroupés, littéralement en 24 heures, et ont réagi de façon cohérente et cohésive.

Cédant à la pression publique dès la première réunion, le maire a accepté de garder sur la table l'actuel système géré par la ville comme option pour la gestion future de l'eau. Il a demandé au personnel de lui présenter des recommandations dans six mois et sa proposition a été facilement adoptée une semaine plus tard, par un vote de 26 à 16 du conseil municipal. Mais la pression publique a obligé le conseil à annoncer à cette même réunion qu'il ne privatiserait pas l'actif des systèmes des eaux potables et des eaux usées.

La coalition Eaux aguets a mis au point un plan d'action très stratégique. La plupart des conseillères et conseillers municipaux du centre-ville appuyaient déjà la coalition et la majeure partie de l'appui à la coalition venait du centre-ville. Pour ce faire, elle a dû trouver des appuis dans les communautés les moins susceptibles de la soutenir. Ainsi, elle a concentré ses énergies dans les communautés de l'extérieur du centre de la ville, particulièrement à Scarborough et à Etobicoke.

Le comité Eaux aguets a passé des mois à distribuer des dépliants, à téléphoner aux groupes de résidentes et résidents, à distribuer de la documentation aux stations de métro et à édifier son réseau grâce à des bulletins publiés régulièrement sur des serveurs de liste de courrier électronique. La coalition a organisé des assemblées publiques dans tous les coins de la ville, en visant plus particulièrement les électrices et électeurs des banlieues.

Le groupe a même obtenu du protecteur des eaux de la ville, un conseiller municipal chargé du dossier de l'eau à la ville, qu'il appuie une solution faisant appel au secteur public. Les membres du comité Eaux aguets ont aussi rendu visite, aussi souvent que possible, à d'autres conseillères et conseillers. Un à un, ceux qui avaient voté en faveur du projet ont commencé à changer d'avis.

New ways of **WINNING**

FIGHTING PRIVATIZATION AND CONTRACTING OUT

La coalition Eaux aguets rencontrait régulièrement les médias, y compris les journaux locaux des banlieues. Le groupe a obtenu le soutien éditorial d'un important quotidien. Il a rencontré des représentantes et représentants de la région locale de la santé et a reçu un appui important. En juin 2002, l'opposition à un nouveau conseil ou à une nouvelle commission pour diriger le système des eaux était devenue si forte que le maire adjoint a proposé de reporter le dossier jusqu'à l'automne, pour essayer de gagner et de permettre à la proposition de se remettre de toute la mauvaise presse dont elle avait fait l'objet.

Mais le comité Eaux aguets est resté aussi actif. La coalition a passé l'été à participer aux pique-niques et barbecues, aux activités de la Fête du Canada et à d'autres activités communautaires. Ses membres sont restés en contact avec les associations de résidentes et résidents, les groupes communautaires et les leaders de quartier à l'extérieur du centre-ville et ont continué de convaincre les conseillères et conseillers municipaux.

Lorsque le conseil municipal a tenu une assemblée publique sur la question, plus de 400 personnes ont rempli la salle pour appuyer la position du comité Eaux aguets. Pendant trois heures, les résidentes et résidents ont pris la parole pour inviter la ville à renoncer à son projet de conseil de l'eau. Pas un seul intervenant n'a parlé en faveur du projet. Le président du comité des travaux, Bard Duguid, a reconnu avoir été approché par des grandes sociétés comme United Water, une énorme firme américaine appartenant à la multinationale géante des eaux française Suez Lyonnaise. Pressés de questions, d'autres conseillères et conseillers, dont le maire adjoint, ont avoué avoir reçu la visite de lobbyistes. Chaque démenti émis par les défenseurs du projet au sujet des intentions cachées, de la privatisation et des grandes multinationales apparaissait soudain factice.

Le projet du maire a subi un autre coup dur lorsque le directeur des services de la santé de la ville a publié un rapport négatif sur le plan. Le même jour, la coalition des résidentes et résidents de Walkerton et des universitaires réputés dans le domaine de la gestion municipale demandaient à la ville de renoncer à son projet à une conférence de presse organisée par le comité Eaux aguets. Dans les 24 heures, l'équipe du maire avait abandonné. Utilisant une ébauche de plan conçue par le protecteur des eaux, la ville a revu son projet et éliminé toute solution faisant appel à la privatisation. Le plan, approuvé presque à l'unanimité, a été élaboré avec des représentantes et représentants du comité Eaux aguets à la table.